



Munster, le 2 juillet 2024

Objet : Augmentation des tarifs de la taxe de séjour à partir du 1^{er} janvier 2025

Pièce-jointe : Délibération du Conseil Communautaire du 9 avril 2024 fixant les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025

Madame, Monsieur,

En tant qu'hébergeur sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, vous percevez la taxe de séjour auprès des personnes qui séjournent chez vous.

A cet effet, vous utilisez notre plateforme de télédéclaration qui fête sa 8^{ème} année et nous vous en remercions.

L'année 2023 écoulée a battu un nouveau record symbolique avec plus de 500.000 nuitées sur notre territoire. Preuve en est que l'économie touristique représente vraiment l'un de nos deux poumons économiques, l'autre poumon étant constitué du tissu industriel, artisanal et commercial.

La taxe de séjour alimente une grande partie du budget de l'Office de Tourisme de la Vallée de Munster (OTVM). Grâce à ce financement, l'OTVM propose une multitude de services, d'actions dont le but est la promotion de la Vallée de Munster bien au-delà de nos frontières. Une part de la taxe de séjour est également consacrée au financement des équipements touristiques (stations de montagne, ski, centre aquatique la Piscine, nouveaux locaux de l'OTVM...)

La modernisation de la promotion et de la commercialisation touristiques de notre territoire, l'amélioration de l'accueil des touristes, le renforcement de l'animation touristique sont devenus des enjeux primordiaux qui requièrent davantage de moyens.

C'est la raison pour laquelle les tarifs de la taxe de séjour augmenteront au 1^{er} janvier 2025. Cette évolution nous permettra de renforcer nos moyens et d'atteindre nos objectifs.

Tout comme vous, les opérateurs numériques devront appliquer ces nouveaux tarifs et en ont d'ores et déjà été informés. Pour rappel, la taxe de séjour est réglée par vos clients et vient en supplément du tarif du séjour.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre mobilisation en tant qu'hébergeur et pour toute la promotion que vous faites auprès de vos clients en faveur de notre Belle Vallée de Munster.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

La Vice-Présidente,

Denise BUHL
Maire de Metzeral



Le Président,

Norbert SCHICKEL
Maire de Eschbach-au-Val